

cabinet», et que les autres devaient «être gardées comme essentiellement nécessaires et même ne suffisant pas au complément de la collection».

Ce verdict n'empêcha pas, quatre ans plus tard, d'enlever au Muséum, cette fois sans compensation, l'émeraude des papes, classée cependant parmi les pierres qu'il fallait absolument conserver. Il est vrai que ce n'était plus pour en tirer une modique somme en s'exposant à en faire profiter quelque collection rivale. L'émeraude de Jules II allait devenir un nouveau gage de la réconciliation entre la France et la Papauté.

Pie VII était venu à Paris (28 novembre 1804) couronner Napoléon (2 décembre), et le nouvel empereur, désireux d'être agréable à l'hôte illustre qui faisait dans sa capitale un séjour prolongé, décidait que «les pierres précieuses qui ornaient la tiare du pape, et qui furent enlevées de Rome à l'époque de l'invasion des Français, seraient remises à son successeur».

Champagny, ministre de l'intérieur, et Clavet-Fleurieu, intendant général de la maison de l'empereur, s'empressèrent de notifier aux professeurs du Muséum les intentions de Napoléon (2 germinal an XIII, 22 mars 1805). Ceux-ci n'avaient reçu que l'émeraude, et ils durent se résigner à demander l'autorisation de la rendre (6 germinal, 26 mars). Le 4 floréal suivant (24 avril), Clavet-Fleurieu remettait à l'orfèvre-joaillier Auguste, chargé d'exécuter la tiare que l'empereur allait offrir au Pape, une lettre qu'il présentait le lendemain à l'administration du Muséum, et Lucas, le garde des galeries, lui remettait l'émeraude contre un récépissé déposé le 11 floréal (1<sup>er</sup> mai) sur le bureau de l'assemblée des professeurs. Ce reçu fut déposé aux archives du Muséum, où il est encore, et Molines, chargé de «faire dessiner cette pierre précieuse, d'en constater la pesanteur ainsi que de tirer une copie de l'inscription qu'elle porte», apportait, le 25 du même mois (15 mars 1805), un *modèle d'étain* qu'il avait fait exécuter et qui dut être remis au professeur de minéralogie pour être placé dans son dépôt avec une notice historique.

L'inscription de l'émeraude donnait le nom du pape Grégoire XIII : *Gregor. XIII. Pont. Max.* Après Jules II, Grégoire XIII avait, en effet, orné sa couronne pontificale du merveilleux bijou que Pie VI portait à son tour lorsque la prise de Rome par les Français vint en faire momentanément l'un des plus beaux bijoux du trésor de notre Muséum.

---

SUR QUATRE TABLEAUX D'ANIMAUX PEINTS PAR J.-J. BAGHELIER EN 1760,

PAR M. A. MILNE EDWARDS.

Le Muséum possède plusieurs tableaux d'animaux, peints à l'huile, dont l'origine était jusqu'ici incertaine. C'est au moment de la Révolution qu'ils avaient été apportés dans cet établissement et pendus sur les murs

de l'escalier, dans la maison Léger, où étaient alors installés les laboratoires de Zoologie; ils y restèrent jusqu'à l'époque où celle-ci fut démolie, en 1882. Les tableaux furent alors nettoyés et transportés dans les bureaux de l'administration où ils sont encore aujourd'hui.

M. Fernand Engerand, en poursuivant ses recherches sur les commandes officielles de tableaux au XVIII<sup>e</sup> siècle, a trouvé aux Archives nationales, dans les *Comptes des Bâtimens* <sup>(1)</sup>, d'intéressants détails sur quatre de ces peintures dues à J.-J. Bachelier, devenu peintre du roi après la mort d'Oudry.

En 1759, Louis XV commanda à Bachelier quatre dessus de portes pour le salon du petit château de Choisy, et le mémoire présenté pour le payement se trouve aux Archives nationales (O<sup>e</sup> 1931), tel que nous le reproduisons ici :

«Mémoire de 4 tableaux dessus de portes pour le château de Choisy, peints par ordre de M. le Marquis de Marigny, par le S<sup>r</sup> Bachelier pendant l'année 1760.

Ils sont de même grandeur chacun de 4 pieds 1/2 en carré <sup>(2)</sup>.

Ces 4 tableaux représentent les 4 parties du monde caractérisées par des oiseaux, des plantes, fleurs, fruits et arbres qui naissent dans ces différents climats.

Sçavoir :

L'Europe caractérisée par le coq, le phaisan, le héron blanc, le canard et la outarde; et en végétaux par le chêne, le pin, le cypres, le rosier, la pomme, la poire, etc.

L'Asie par le casouard, le paon, l'oiseau royal, de paradis, la huppe de Candie et la dent d'éléphant; en végétaux la canna corna, celle de sucre, le bananier, le bambou, la pêche, l'abricot.

L'Afrique par les demoiselles de Numidie, la pintade, le geay d'Angola; en végétaux l'opuntia, l'arbre pourpier, l'arbre jombasle, l'aloès peroquet, les ficoïdes ou petits doigts d'enfant, le tilaoo, la grenade.

L'Amérique par le katakia, le haras, le coq de roche, la sultane, le courlis, le toukan, le roi des couroumoux; en végétaux l'arbre de fer, palmier, éventail, cierge du Pérou, échinomilo-cactus, le melo-cactus et le gouavier.

Ces quatre tableaux estimés chacun 600 livres, Cy..... 2,400 »

Les quatre tableaux furent exposés au Salon de 1761 avec cette mention au livret :

«Les quatre parties du monde représentées par les oiseaux qu'elles produisent : L'Europe où l'on voit le coq, l'outarde, le héron, le coq-faisan et quelques Canards.

(1) Voir la *Chronique des arts*, 9 novembre 1895, p. 320.

(2) Deux de ces tableaux ont été recoupés sur les bords; au lieu d'être rectangulaires, comme autrefois, ils sont devenus ovales; ce sont ceux qui représentent l'Afrique et l'Amérique.

L'Asie caractérisée par le faisan de la Chine, le cazoard, le paon, le luppé, l'oiseau royal et l'oiseau du Paradis.

L'Afrique présente la pintade, la demoiselle de Numidie, le geay d'Angola et l'oiseau dit la Palette.

L'Amérique est désignée par le roi des couroumoux, le katacoi, le courly, la poule sultane et le coq de roche.

Ces tableaux sont au Roi et décorent le salon de Claisy; ils ont environ 4 pieds en tous sens.»

Le paiement en fut effectué le 18 septembre 1766 (Exercice 1764) :

«Au S<sup>r</sup> Bachelier, peintre, la somme de 1600 livres pour faire, avec 800 à luy ordonnées acompte sur l'exercice 1764 le 13 may dernier, le parfait paiement de 2400 livres à quoy montent 4 tableaux dessus de porte représentant les 4 parties du monde caractérisées par des oiseaux, plantes, fruits et arbres propres à chacun, qu'il a faits pour le service du Roy, en 1760 <sup>(1)</sup>».

---

#### NOTE SUR UN *GALLA VIVANT* À PARIS,

PAR LE D<sup>r</sup> R. VERNEAU.

Au mois de mars 1895, lorsque j'ai eu l'honneur de vous entretenir de la collection de crânes rapportée d'Abyssinie par M. Lapicque, je vous ai signalé l'existence de plusieurs types ethniques dans cette région. L'un d'eux, à voûte surbaissée et à forme pentagonale, est identique à un type assez fréquent dans l'ancienne Égypte. Un autre élément ethnique, que je regardais comme le véritable type abyssin, est caractérisé par un crâne allongé, régulièrement elliptique, bien développé dans le sens vertical, et par une face fine, étroite, presque sans prognathisme. Je rappellerai encore l'élément franchement nigritique qui, en se croisant avec les deux autres, a donné naissance à de nombreux méfis.

Les recherches que j'ai poursuivies depuis cette époque avec M. le D<sup>r</sup> Lapicque nous ont montré que le second de ces types était aussi fréquent parmi la population égyptienne d'autrefois que le premier, et qu'il se retrouve de nos jours dans la basse vallée du Nil.

Ces éléments ethniques se rencontrent-ils vers le Sud, vers l'Est et vers l'Ouest? Il est certain qu'on les retrouve avec fréquence dans le Choa, parmi les Danakil et dans le Çomal. Pour ce dernier pays, nous avons des documents ostéologiques qui ont été étudiés par M. Hamy; ils l'ont amené à conclure qu'il existait parmi les Çomalis des individus se rapprochant de «certains Éthiopiens». Récemment enfin, j'ai montré que l'élément éthio-

(1) Des photographies de chacun de ces tableaux sont mises sous les yeux de l'auditoire.